Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 09/12/2024 - 21293 - 2004 B 01192 - 479 181 786 - ABC CONSULTANTS AVIGNON

S.A.R.L. ABC CONSULTANTS AVIGNON

Société à responsabilité limitée
au capital de 8000 €
Siège social :
20 rue Lawrence Durrell
Immeuble Le Moitessier
84 140 AVIGNON
RCS AVIGNON: 2004B01192
SIRET : 47918178600027
NAF : 7022Z

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le quinze, à dix-huit heures, les associés de la société S.A.R.L. ABC CONSULTANTS AVIGNON, Société à responsabilité limitée au capital de 8000 Euros divisé en 400 parts de 20 Euros chacune, dont le siège social est situé à 84 140 AVIGNON, se sont réunis à Blauvac 84570 au 231 route de St Estève, sur convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur JEAN FRANCOIS MAINDIAUX, gérant, après avoir déclaré qu'il possède personnellement 380 parts, et constaté la présence de Madame NATHALIE MAINDIAUX, propriétaire de 20 parts.

Le président constate que 100 % des parts sont représentées, soit 400 parts

Le président constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-François MAINDIAUX. Gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2024.
- le rapport de gestion établi par la gérance.
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce.
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- **Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2043 et quitus à la gérance,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard,**

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance. Le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 Juin 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2024. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les comptes font apparaître un résultat positif de 10.635,47 Euros, et propose de distribuer 100 % de ce résultat.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les termes, à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération du gérant qui est pour l'exercice 2024 de 36 000 € hors cotisations sociales. En outre la gérance a droit au remboursement des frais inhérents à la gérance et ses frais professionnels sur présentation des justificatifs. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

ABC Consultants Avignon ayant une trésorerie suffisante et un Besoin en Fonds de Roulement diminué en proportion de son chiffre d'affaires, d'une part, et ayant bénéficié de prêts cumulés consentis par par le gérant à hauteur de plus de 59.000 €, décide de céder à Jean-François MAINDIAUX, associé, ses valeurs mobilières de placement détenues chez Nortia.

De cette distribution, 59.000 € seront en remboursement du Compte Courant d'Associé de M. Maindiaux. Le solde (environ 140.000 € - 59.000 € - selon la valorisation des VMP le jour dit) sera distribué en dividendes. En complément, 5/95° des dividendes accordés à Monsieur Maindiaux seront prélevés de la trésorerie courante et distribués à Madame Maindiaux, au titre de ses 5 % de parts dans le capital.

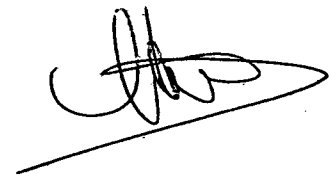
Il est en outre indiqué qu'aux dires de l'expert-comptable « les capitaux propres font apparaitre un potentiel de 163 K€ à distribuer au 30/06/2024, sans tenir compte des résultats faits au 30/06/2024 », et que lesdits résultats sont de 10.634 €. (échanges de mails avec Mme LEHOUX des 9 et 17 septembre 2024)

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

Jean-François MAINDIAUX



Nathalie MAINDIAUX

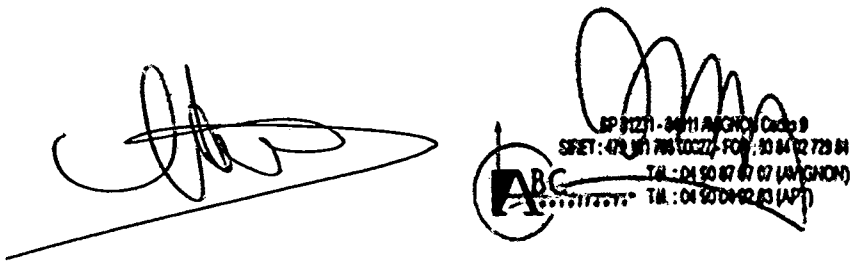


S.A.R.L. ABC CONSULTANTS AVIGNON

Société à responsabilité limitée
au capital de 8000 €
Siège social :
20 rue Lawrence Durrell
Immeuble Le Moitessier
84 140 AVIGNON
RCS AVIGNON: 2004B01192
SIRET : 47918178600027
NAF : 7022Z

RAPPORT SPECIAL

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du nouveau code de commerce et de l'article 36 du décret du 23 mars 1967, je vous confirme qu'il n'existe pas de convention réglementée entre le gérant, Monsieur Jean-François MAINDIAUX et la société.



MASSA et Associés

Immeuble « Le MARCO POLO »
27-31, rue de Pologne
13010 MARSEILLE

Tél : +336 07 29 30 45
Mail : pmassa@pierremassa.com

ABC CONSULTANTS AVIGNON

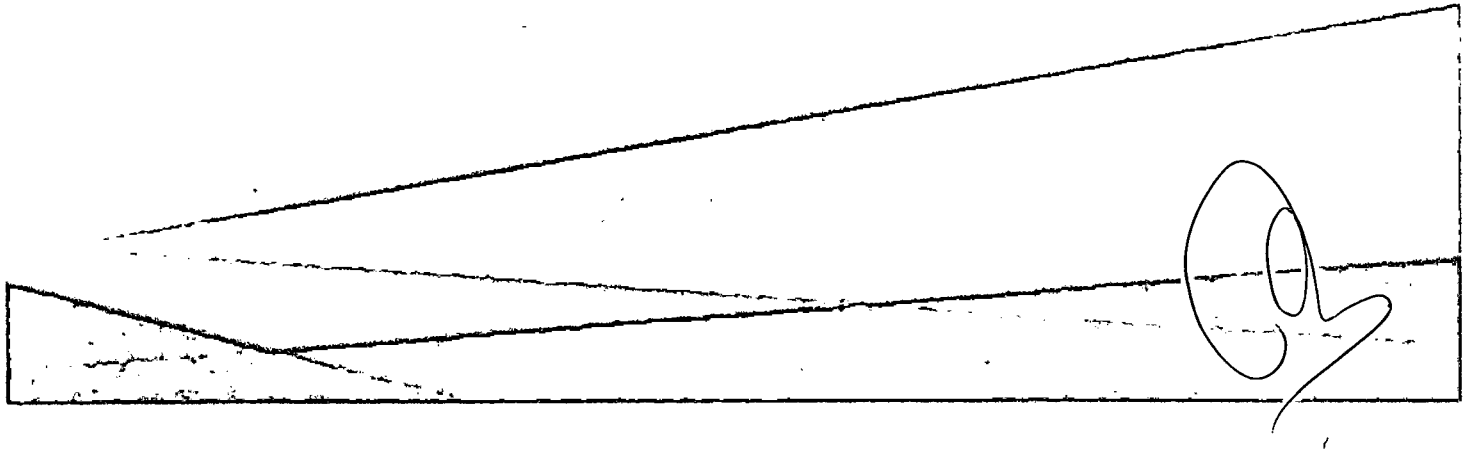
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 €

Siège social : 20, rue Lawrence DURELL
Site AGROPARC – Immeuble le Moitessier
84000 AVIGNON

RCS Avignon : 479 181 786

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2024



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2024

Aux associés,

IMPOSSIBILITE DE CERTIFIER

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de la société ABC CONSULTANTS AVIGNON relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, non joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance du point décrit dans la partie « *Fondement de l'impossibilité de certifier* », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

FONDEMENT DE L'IMPOSSIBILITÉ DE CERTIFIER

Aucun document comptable ne nous a été communiqué.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire sur le point décrit dans la partie « *Fondement de l'impossibilité de certifier* ».

VERIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION

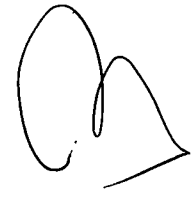
Aucun rapport de gestion ne nous a été communiqué.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Nous n'avons pas eu d'information concernant l'arrêté des comptes annuels.



RESPONSABILITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTE RELATIVE A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

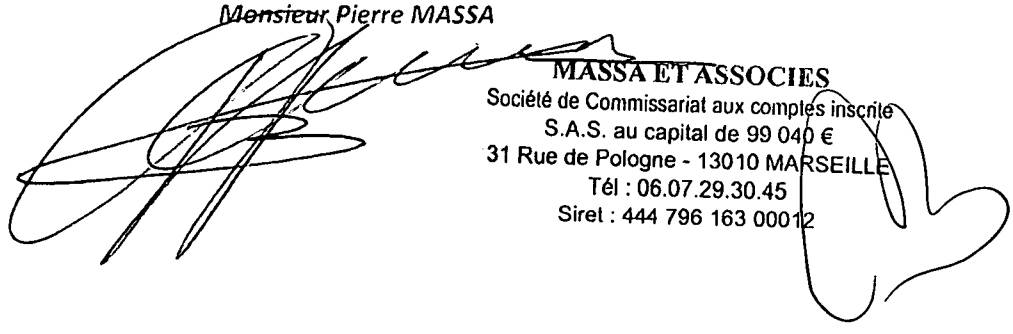
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille,
Le 7 octobre 2024

Le Commissaire aux comptes associé
Monsieur Pierre MASSA



ANNEXES COMPTABLES

- BILAN ACTIF AU 30 JUIN 2024
- BILAN PASSIF AU 30 JUIN 2024
- COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2024
- ANNEXE COMPTABLE AU 30 JUIN 2024

Aucun document comptable ne nous a été communiqués

S.A.R.L. ABC CONSULTANTS AVIGNON

Société à responsabilité limitée
au capital de 8000 €
Siège social :
20 rue Lawrence Durrell
Immeuble Le Moitessier
84 140 AVIGNON
RCS AVIGNON: 2004B01192
SIRET : 47918178600027
NAF : 7022Z

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Fait à Avignon, le 15 octobre 2024

Madame et Chère Associée,

Vous êtes convoquée à l'assemblée générale ordinaire annuelle, qui aura lieu le 15 novembre 2024, à 84570 Blauvac, 231 route de St Estève, à 18H en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024, et affectation du résultat ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L 223-19 du code du commerce et approbation des dites conventions ;
- Quitus à la gérance ;

En application de l'article 36 du décret du 23 mars 1987, vous trouverez ci-joint :
- Les comptes annuels ;
- Le rapport de gestion de la gérance ;
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions de l'article L 223-19 ;
- Le texte des projets de résolutions, fourni ci-après.

Si vous ne pouvez assister à l'assemblée, vous pouvez vous y faire représenter par votre Conjoint. A cet effet, vous trouverez ci-joint une formule de procuration à remettre à votre mandataire, ou à retourner au siège, dûment complétée et signée.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués

La gérance.

S.A.R.L. ABC CONSULTANTS AVIGNON

Société à responsabilité limitée
au capital de 8000 €
Siège social :
20 rue Lawrence Durrell
Immeuble Le Moitessier
84 140 AVIGNON
RCS AVIGNON: 2004B01192
SIRET : 47918178600027
NAF : 7022Z

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2043
COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2024

DOSSIER COMPTABLE

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

CERFRANCE

SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

IMB LE MOITESSIER AGROPARC 20 RUE LAWRENCE DURRELL

84140 AVIGNON

Tél. 0490870707

SIRET 47918178600027

Exercice du
01/07/2023
au
30/06/2024

N° adhérent
840826

Collaborateur :

Anne Lise COURTOIS

Avignon

ATTESTATION

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Pour l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 03/05/2021, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	**260 244,62 €**
Chiffre d'affaires	**64 849,92 €**
Résultat net comptable	**10 635,47 €**

Fait à AVIGNON,
Le 20/09/2024.
Elisabeth LEHOUX,
Expert-comptable.

SYNTHÈSE

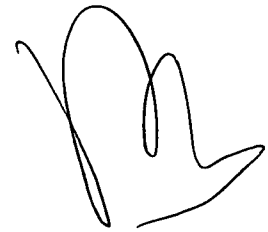
840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/07/23 au 30/06/24	Du 01/07/22 au 30/06/23	Du 01/07/21 au 30/06/22	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	64 849,92	71 075,75	109 755,08	-6 225,83	-8,76
Ventes de marchandises					
Production de l'exercice	64 849,92	71 075,75	109 755,08	-6 225,83	-8,76
Marge commerciale					
Marge globale	62 473,92	67 573,75	109 493,71	-5 099,83	-7,55
Valeur ajoutée	32 640,46	34 220,52	69 329,00	-1 580,06	-4,62
Excédent brut d'exploitation	-772,75	-17 333,05	2 121,92	16 560,30	-95,54
Amortissements et provisions	530,38	851,01	655,95	-320,63	-37,68
Résultat d'exploitation	1 452,94	-17 195,80	4 268,52	18 648,74	108,45
Résultat financier	9 182,53	7 196,52	38 165,94	1 986,01	27,60
Résultat courant	10 635,47	-9 999,28	42 434,46	20 634,75	206,36
Résultat exceptionnel					
Résultat net de l'exercice	10 635,47	-9 999,28	42 434,46	20 634,75	206,36

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/07/23 au 30/06/24	Du 01/07/22 au 30/06/23	Du 01/07/21 au 30/06/22	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	1 983,32	-8 312,19	9 059,21	10 295,51	-123,86
Fonds de roulement net global	241 042,02	240 036,87	234 835,17	1 005,15	0,42
Besoin en fonds de roulement	-8 472,91	-11 137,68	-15 626,79	2 664,77	-23,93
Trésorerie	249 514,93	251 174,55	250 461,96	-1 659,62	-0,66

RATIOS		Du 01/07/23 au 30/06/24	Du 01/07/22 au 30/06/23	Du 01/07/21 au 30/06/22	Variation N / N-1	
		Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients	*(en jours)*	3,32	20,97	41,65	-17,65	-84,17
Crédit fournisseurs	*(en jours)*	44,62	43,22	53,68	1,40	3,24
Rotation stocks	*(en jours)*					
Autonomie financière		0,70	0,68	0,70	0,02	2,94
Capacité de remboursement		0,03	-0,14	0,19	0,17	-121,43
Taux d'endettement		0,32	0,35	0,26	-0,03	-8,57
Rentabilité financière		0,06	-0,06	0,23	0,12	-200,00
Rentabilité commerciale		0,16	-0,14	0,39	0,30	-214,29



S.I.G. DÉTAILLÉS

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Du 01/07/23 Au 30/06/24	en %	Du 01/07/22 Au 30/06/23	en %	Variation en valeur	Variation en %
PRODUIT D'ACTIVITE	**64 850**		**71 076**		**-6 226**	**-8,76**
CHIFFRE D'AFFAIRES	**64 850**	**100**	**71 076**	**100**	**-6 226**	**-8,76**
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	64 850	100,00	71 076	100,00	-6 226	-8,76
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**64 850**	**100,00**	**71 076**	**100,00**	**-6 226**	**-8,76**
- Matières premières			-15	-0,02	15	100,00
- Sous-traitance (directe)	2 376	3,66	3 517	4,95	-1 141	-32,44
MARGE DE PRODUCTION	62 474	96,34	67 574	95,07	-5 100	-7,55
MARGE BRUTE TOTALE	**62 474**	**96,34**	**67 574**	**95,07**	**-5 100**	**-7,55**
- Autres achats	1 305	2,01	1 152	1,62	154	13,35
- Charges externes	28 528	43,99	32 202	45,31	-3 674	-11,41
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	**32 640**	**50,33**	**34 221**	**48,15**	**-1 580**	**-4,62**
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 977	6,13	7 178	10,10	-3 201	-44,60
- Salaires et traitements	6 557	10,11	8 086	11,38	-1 529	-18,91
- Charges sociales	229	0,35	1 798	2,53	-1 570	-87,28
- Rémunération de l'exploitant	21 258	32,78	36 000	50,65	-14 742	-40,95
- Cotisations de l'exploitant	1 393	2,15	-1 509	-2,12	2 902	192,33
Total	-33 413	-51,52	-51 554	-72,53	18 140	35,19
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**-773**	**-1,19**	**-17 333**	**-24,39**	**16 560**	**95,54**
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts						
+ Transferts de charges d'exploitation	1 315	2,03	1 066	1,50	248	23,30
+ Autres produits d'exploitation	1 730	2,67	5	0,01	1 725	
- Dotations amortissements et dépréciations	530	0,82	851	1,20	-321	-37,68
- Autres charges d'exploitation	288	0,44	83	0,12	205	248,33
Total	2 226	3,43	137	0,19	2 088	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 453**	**2,24**	**-17 196**	**-24,19**	**18 649**	**108,45**
Opérations en commun						
+ Produits financiers	22 582	34,82	30 306	42,64	-7 724	-25,49
- Charges financières	13 399	20,66	23 109	32,51	-9 710	-42,02
RÉSULTAT COURANT	**10 635**	**16,40**	**-9 999**	**-14,07**	**20 635**	**206,36**
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)						
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total						
RÉSULTAT EXERCICE	**10 635**	**16,40**	**-9 999**	**-14,07**	**20 635**	**206,36**

(1) dont produits cessions éléments cédés
(2) dont valeurs comptables éléments cédés

S.I.G. DÉTAILLÉS

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Du 01/07/23 Au 30/06/24	en %	Du 01/07/22 Au 30/06/23	en %	Variation en valeur	Variation en %
CHIFFRE D'ACTIVITE	**64 850**		**100 71 076**		**1006 226**	**-8,76**
CHIFFRE D'AFFAIRES	**64 850**	**100**	**71 076**	**100**	**-6 226**	**-8,76**
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	64 850	100,00	71 076	100,00	-6 226	-8,76
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**64 850**	**100,00**	**71 076**	**100,00**	**-6 226**	**-8,76**
- Matières premières			-15	-0,02	15	100,00
- Sous-traitance (directe)	2 376	3,66	3 517	4,95	-1 141	-32,44
MARGE DE PRODUCTION	62 474	96,34	67 574	95,07	-5 100	-7,55
MARGE BRUTE TOTALE	**62 474**	**96,34**	**67 574**	**95,07**	**-5 100**	**-7,55**
- Autres achats	1 305	2,01	1 152	1,62	154	13,35
- Charges externes	28 528	43,99	32 202	45,31	-3 674	-11,41
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	**32 640**	**50,33**	**34 221**	**48,15**	**-1 580**	**-4,62**
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 977	6,13	7 178	10,10	-3 201	-44,60
- Salaires et traitements	6 557	10,11	8 086	11,38	-1 529	-18,91
- Charges sociales	229	0,35	1 798	2,53	-1 570	-87,28
- Rémunération de l'exploitant	21 258	32,78	36 000	50,65	-14 742	-40,95
- Cotisations de l'exploitant	1 393	2,15	-1 509	-2,12	2 902	192,33
Total	-33 413	-51,52	-51 554	-72,53	18 140	35,19
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	**-773**	**-1,19**	**-17 333**	**-24,39**	**16 560**	**95,54**
+ Transferts de charges d'exploitation	1 315	2,03	1 066	1,50	248	23,30
+ Autres produits d'exploitation	1 730	2,67	5	0,01	1 725	
- Dotations amortissements et dépréciations	530	0,82	851	1,20	-321	-37,68
- Autres charges d'exploitation	288	0,44	83	0,12	205	248,33
Total	2 226	3,43	137	0,19	2 088	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 453**	**2,24**	**-17 196**	**-24,19**	**18 649**	**108,45**
+ Produits financiers	22 582	34,82	30 306	42,64	-7 724	-25,49
- Charges financières	13 399	20,66	23 109	32,51	-9 710	-42,02
RÉSULTAT COURANT	**10 635**	**16,40**	**-9 999**	**-14,07**	**20 635**	**206,36**
Total						
RÉSULTAT EXERCICE	**10 635**	**16,40**	**-9 999**	**-14,07**	**20 635**	**206,36**

(1) dont produits cessions éléments cédés
(2) dont valeurs comptables éléments cédés

CPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ % CA

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Valeur au 30/06/24	% CA	Valeur au 30/06/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	64 850	100,00	71 076	100,00	-6 225	-8,76
Montant net du chiffre d'affaires	**64 850**	**100,00**	**71 076**	**100,00**	**-6 226**	**-8,76**
Reprises sur prov. (amorts), transferts charges	1 315	2,03	1 066	1,50	249	23,30
Autres produits	1 730	2,67	5	0,01	1 725	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**67 894**	**104,69**	**72 147**	**101,51**	**-4 253**	**-5,89**
Charges d'exploitation						
Achats de matières premières et autres appro.			-15	-0,02	15	100,00
Autres achats et charges externes	32 209	49,67	36 870	51,87	-4 661	-12,64
Impôts, taxes et versements assimilés	3 977	6,13	7 178	10,10	-3 201	-44,60
Salaires et traitements	27 815	42,89	44 086	62,03	-16 271	-36,91
Charges sociales	1 622	2,50	290	0,41	1 332	459,73
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amorts	530	0,82	851	1,20	-321	-37,68
Autres charges	288	0,44	83	0,12	205	248,33
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**66 441**	**102,45**	**89 343**	**125,70**	**-22 901**	**-25,63**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 453**	**2,24**	**-17 196**	**-24,19**	**18 649**	**108,45**
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Reprises sur prov. et dépréc., transf. charges	22 582	34,82	21 746	30,60	836	3,84
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement			8 560	12,04	-8 560	-100,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**22 582**	**34,82**	**30 306**	**46,73**	**-7 724**	**-25,49**
Charges financières						
Dotations amortissements, dépréciations, prov.	13 399	20,66	22 582	34,82	-9 183	-40,66
Intérêts et charges assimilées			19	0,03	-19	-100,00
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement			508	0,78	-508	-100,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**13 399**	**20,66**	**23 109**	**35,64**	**-9 710**	**-42,02**
RÉSULTAT FINANCIER	**9 183**	**14,16**	**7 197**	**10,13**	**1 986**	**27,60**
RÉSULTAT COURANT	**10 635**	**16,40**	**-9 999**	**-14,07**	**20 635**	**206,36**
Produits exceptionnels						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						

CPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ % CA

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Valeur au 30/06/24	% CA	Valeur au 30/06/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
TOTAL DES PRODUITS	**90 476**	**139,52**	**102 453**	**144,15**	**-11 976**	**-11,69**
TOTAL DES CHARGES	**79 841**	**123,12**	**112 452**	**158,21**	**-32 611**	**-29,00**
Bénéfice ou Perte	**10 635**	**16,40**	**-9 999**	**-14,07**	**20 635**	**206,36**

OEPA (STES)

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

		du 01/07/2023 au 30/06/2024
	Produits de l'activité	**64 850**
	- Achats marchandises et appro.	
	- Sous-traitance	2 376
RENTABILITE	**= Marge brute Globale**	**62 474**
	- Autres achats et charges externes	29 833
	= Valeur ajoutée	**32 640**
	- Subventions d'exploitation	
	- Impôts et taxes	3 977
	- Charges de personnel	29 437
	= Excédent Brut d'Exploitation	**-773**
	- Annuités d'emprunt	
	- Distributions de résultats	
	- Intérêts des comptes courants	
	+ Apports en capital	
AUTONOMIE FINANCIERE	- Impôt sur les sociétés et Participation des salariés	
	= Autofinancement	**-773**
	- Nouvelles immobilisations	
	+ Emprunts	
	+ Cessions d'immobilisations	259
	+ Subventions d'investissement	
+	*= Solde d'investissement*	*259*
	+ Opérations diverses	2 756
	= Variation de trésorerie	**2 242**
	- Variation des en-cours	
	- Variation des stocks	
	- Variation des créances	229
	+ Variation des dettes	-2 436
SOLVABILITE IMMEDIATE	+ Variation des comptes courants	-1 237
+	*= Variation du BFR*	*-3 902*
	SOLDE ANNUEL	**-1 660**
	+ Trésorerie début	251 175
	TRESORERIE FIN	**249 515**

SOLVABILITÉ BFR

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

		du 01/07/2023 au 30/06/2024	du 01/07/2022 au 30/06/2023
SOLVABILITE A COURT TERME	Créances clients	600	4 200
	Autres créances	904	835
	Valeurs mobilières de placement	186 581	177 398
	Disponibilités	49 535	51 195
	Charges constatées d'avance	7 868	4 108
	REALISABLE ET DISPONIBLE	**245 488**	**237 736**
	Découvert bancaire		
	Acomptes clients		
	Dettes fournissseurs	4 447	5 351
	Dettes fiscales et sociales	11 398	14 921
	Autres dettes	2 000	8
	Produits constatés d'avance		
	DETTES A COURT TERME	**17 845**	**20 281**
	SOLDE DE TRESORERIE NETTE GLOBALE*	**227 643**	**217 455**
	* hors comptes courants d'associés		
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Stock de matières et marchandises		
	Stock de produits en cours		
	Créances clients	600	4 200
	Autres créances d'exploitation	8 772	4 943
	TOTAL DES STOCKS ET CREANCES	**9 372**	**9 143**
	Acomptes clients		
	Dettes fournisseurs	4 447	5 351
	Dettes fiscales et sociales	11 398	14 921
	Autres dettes	2 000	8
	Comptes courants d'associés	59 257	60 494
	TOTAL DES DETTES	**77 102**	**80 775**
	BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR)	**-67 730**	**-71 631**
	(BFR hors comptes courants d'associés)	***-8 473***	***-11 138***

TABLEAU DE FINANCEMENT

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		Capacité d'autofinancement	1 983
		= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	**1 983**
Acquisitions d'immobilisations		Cessions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles		Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles		Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières		Immobilisations financières	259
Prélèvements des comptes courants	1 237	Apports comptes courants	
Diminution des capitaux propres		Augmentation des capitaux propres	
		Subvention investissement	
Emprunts remboursés (capital)		Emprunts réalisés	
TOTAL EMPLOIS	**1 237**	**TOTAL RESSOURCES**	**2 242**

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

diff. entre les cptx permanents et les actifs immobilisés

a augmenté de 1 005

Augmentation actif circulant	**229**	**Diminution actif circulant**	
Diminution dettes	**2 436**	**Augmentation dettes**	
TOTAL	**2 665**	**TOTAL**	

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

diff. entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non fin.

a augmenté de 2 665

Augmentation de la trésorerie		**Diminution de la trésorerie**	**1 660**

VARIATION DE TRÉSORERIE

(= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a diminué de 1 660

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 30/06/24	Valeurs nettes au 30/06/23	Variation en valeur	Variation en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	13 000	13 000		
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	1 057	1 587	-530	-33,41
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	700	959	-259	-27,01
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**14 757**	**15 546**	**-789**	**-5,08**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	600	4 200	-3 600	-85,71
Autres (3)	904	835	69	8,30
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	186 581	177 398	9 183	5,18
Disponibilités	49 535	51 195	-1 660	-3,24
Charges constatées d'avance (3)	7 868	4 108	3 760	91,51
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**245 488**	**237 736**	**7 752**	**3,26**
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**260 245**	**253 282**	**6 962**	**2,75**

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

PASSIF	Valeurs au 30/06/24	Valeurs au 30/06/23	Variation en valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 8 000)	8 000	8 000		
Réserves				
Réserve légale	800	800		
Report à nouveau	163 708	173 707	-9 999	-5,76
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	**10 635**	**-9 999**	**20 635**	**206,36**
SITUATION NETTE	183 144	172 508	10 635	6,17
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**183 143**	**172 508**	**10 635**	**6,17**
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)		8	-8	-100,00
Emprunts et dettes financières diverses (3)	59 257	60 494	-1 237	-2,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 447	5 351	-905	-16,91
Dettes fiscales et sociales	11 398	14 921	-3 523	-23,61
Autres dettes				
Clients créditeurs	2 000		2 000	
TOTAL DETTES	**77 102**	**80 775**	**-3 673**	**-4,55**
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**260 245**	**253 282**	**6 962**	**2,75**
(1) Dont à moins d'un an	*77 102*	*80 775*		

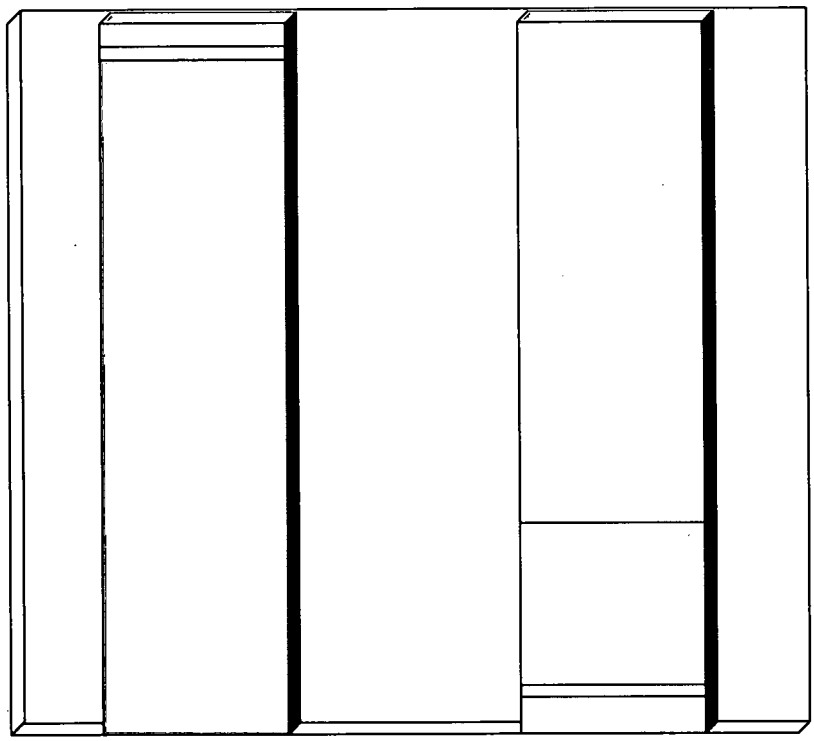
ANALYSE GRAPHIQUE BILAN

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

ACTIF

- **IMMOBILISATIONS** 14 757,09
- **STOCKS**
- **CRÉANCES CLIENTS** 600,00
- **AUTRES CRÉANCES** 8 772,07
- **TRÉSORERIE + VMP** 436 095,46



PASSIF

- **CAPITAUX PROPRES** 183 143,04
- **PROVISIONS**
- **DETTES FINANCIERES** 59 256,60
- **DETTES FOURNISSEURS** 4 446,56
- **AUTRES DETTES** 13 398,42

FONDS DE ROULEMENT	**241 042,02**
BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT	**-8 472,91**
TRESORERIE *hors VMP*	**249 514,93**

IMMOBILISATIONS : ENTRÉES DE L

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Calcul des amortissements à date du 30/06/2024 Transfert des amortissements à date du 30/06/2024

N°	DESIGNATION	ACQUISITIONS					
		Date	Etat	Mode	Qté	Durée	Montant
CUMUL TOUS COMPTES							**Acquisitions**
TOTAL DES ENTREES							

IMMOBILISATIONS : SORTIES DE L

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Calcul des amortissements à date du 30/06/2024 Transfert des amortissements à date du 30/06/2024

N°	Date acq.	Mode acq.	DESIGNATION	V. acquis.	V. amortir	Mode cess.	Date cess. / V. cession	Amt Eco cumul / Amt Déro cumul / V.résiduelle cpt	Plus values / Moins values comptable	PV fiscale CT / MV fiscale CT	PV fiscale LT / MV fiscale LT
2750000000			**Depot cautionnements verses**								
2	01/07/20	Achat	Caution telephone	229,00		Mise au Reb	30/06/24				
3	01/07/20	Achat	Caution creativa	30,00		Mise au Reb	30/06/24				
Cumul du compte			Sorties :	259,00							

CUMUL TOUS COMPTES	V. d'acquisition	V. à amortir	V. cession	Amt éco cumulés / Amt	Plus values / Moins values comptable	PV fiscale CT / MV fiscale CT	PV fiscale LT / MV fiscale LT
Cumul tous comptes Sorties :	259,00						

ETAT DES IMMOBILISATIONS

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Calcul des amortissements à date du 30/06/2024 Transfert des amortissements à date du 30/06/2024

N°	Désignation / Date / Mode Acquisition / Quantité / Cession	Durée / Mode / Taux Amt. / Valeur acquisition / Montant TVA		Dt amortiss. / Val. à amortir		Amortiss. antérieurs	VNC début Acquisition		Amortiss. exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique / Fiscale
2050000000	**Conces & droit simil brev lic**										
1	Site internet										
	01/07/17 Achat	3,00 Linéaire	33,3333	01/07/17	E	800,00		E		800,00	
		800,00		800,00	D			D			
	Cumul du compte	800,00			E	800,00		E		800,00	
				800,00	D			D			
		800,00			E	800,00		E		800,00	
	(hors cessions)			800,00	D			D			
					X			X			
	Cumul linéaire :			**Cumul dégressif et dérogatoire :**					**dont dérogatoire :**		
2070000000	**Fonds commercial**										
1	Clientelle										
	01/07/04 Achat	Non amortissable		01/07/04	E		13 000,00	E			13 000,00
		13 000,00			D			D			
	Cumul du compte	13 000,00			E		13 000,00	E			13 000,00
					D			D			
		13 000,00			E		13 000,00	E			
	(hors cessions)				D			D			13 000,00
					X			X			
	Cumul linéaire :			**Cumul dégressif et dérogatoire :**					**dont dérogatoire :**		
2182000000	**Materiel de transport**										
1	Velo vtt electrique										
	18/02/22 Achat	5,00 Linéaire	20,0000	18/02/22	E	477,30	1 271,87	E	349,83	827,13	922,04
		1 749,17		1 749,17	D			D			
	Cumul du compte	1 749,17			E	477,30	1 271,87	E	349,83	827,13	922,04
				1 749,17	D			D			
		1 749,17			E	477,30	1 271,87	E	349,83	827,13	
	(hors cessions)			1 749,17	D			D			922,04
					X			X			
	Cumul linéaire :	**349,83**		**Cumul dégressif et dérogatoire :**					**dont dérogatoire :**		
2183000000	**Materiel de bureau et informat**										
1	Darty - pc asus										
	31/03/22 Achat	3,00 Linéaire	33,3333	31/03/22	E	226,06	315,60	E	180,55	406,61	135,05
		541,66	108,33	541,66	D			D			
2	Materiel de bureau										
	01/07/15 Achat	5,00 Linéaire	20,0000	01/07/15	E	3 113,47		E		3 113,47	
		3 113,47		3 113,47	D			D			
	Cumul du compte	3 655,13			E	3 339,53	315,60	E	180,55	3 520,08	135,05
				3 655,13	D			D			
		3 655,13			E	3 339,53	315,60	E	180,55	3 520,08	
	(hors cessions)			3 655,13	D			D			135,05
					X			X			

ETAT DES IMMOBILISATIONS

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

N°	Désignation Date / Mode Acquisition Durée / Mode / Taux Amt. Quantité Cession Valeur acquisition Montant TVA	Dt amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC début Acquisition	Amortiss. exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
2183000000	**Materiel de bureau et informat**						
	Cumul linéaire : 180,55	**Cumul dégressif et dérogatoire :**				**dont dérogatoire :**	
2184000000	**Mobilier**						
1	Mobilier						
	01/07/19 Achat 4,00 Linéaire 25,0000	01/07/19 E	1 931,86	E		1 931,86	
	1 931,86	1 931,86 D		D			
	Cumul du compte 1 931,86	E	1 931,86	E		1 931,86	
		1 931,86 D		D			
	1 931,86	E	1 931,86	E		1 931,86	
	(hors cessions)	1 931,86 D		D			
		X		X			
	Cumul linéaire :	**Cumul dégressif et dérogatoire :**				**dont dérogatoire :**	
2750000000	**Depot cautionnements verses**						
1	Caution raguet						
	01/07/04 Achat Non amortissable	01/07/04 E		700,00 E			700,00
	700,00	D		D			
2	Caution telephone						
	01/07/20 Achat Non amortissable	01/07/20 E		229,00 E			229,00
	Mise au R 229,00	D		D			
3	Caution creativa						
	01/07/20 Achat Non amortissable	01/07/20 E		30,00 E			30,00
	Mise au R 30,00	D		D			
	Cumul du compte 959,00	E		959,00 E			959,00
		D		D			
	700,00	E		700,00 E			
	(hors cessions)	D		D			700,00
		X		X			
	Cumul linéaire :	**Cumul dégressif et dérogatoire :**				**dont dérogatoire :**	

CUMUL TOUS COMPTES

Quantité	Valeur d'acquisition	Valeur à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC début Acquisition	Amortiss. exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. de gestion fiscale
	22 095,16	E	6 548,69	15 546,47 E	530,38	7 079,07	15 016,09
		8 136,16 D		D			
(hors cessions)	21 836,16	E	6 548,69	15 287,47 E	530,38	7 079,07	14 757,09
		8 136,16 D		D			
	Cumul linéaire : 530,38	**Cumul dégressif et dérogatoire :**				**dont dérogatoire :**	

SIMUL. DES AMORTS SUR 3 ANS

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Calcul des amortissements à date du 30/06/2024 Transfert des amortissements à date du 30/06/2024

N°	Date à amortir	Désignation	Taux	Durée	V.N.C. début	Exercice en cours 2024 Amt. mini	Calculé	Retenu	Exercice 2025 Amt. mini	Calculé	Exercice 2026 Amt. mini	Calculé
218200000		**Materiel de transport**										
1	18/02/22	Velo vtt electrique	20	5 Linéaire	1 271,87	349,83 E	349,83	349,83	349,83 E	349,83	349,83E	349,83
Cumul du compte					1 271,87	349,83 E	349,83	349,83	349,83 E	349,83	349,83 E	349,83
218300000		**Materiel de bureau et informat**										
1	31/03/22	Darty - pc asus	33,3333	3 Linéaire	315,60	180,55 E	180,55	180,55	135,05 E	135,05		
Cumul du compte					315,60	180,55 E	180,55	180,55	135,05 E	135,05		
CUMUL TOUS COMPTES					V.N.C. début	Exercice en cours 2024 Amt. mini	Calculé	Retenu	Exercice 2025 Amt. mini	Calculé	Exercice 2026 Amt. mini	Calculé
					1 587,47	530,38 E	530,38	530,38	484,88 E	484,88	349,83E	349,83

DÉTAIL DES STOCKS

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Régime Fiscal = RS

Total toutes classes confondues	V. fiscale	V. de gestion

GRAND-LIVRE CPT COURANT ASSOC

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Jnl	Pièce	Date	contre partie	Libellé	Quantité / Numéro	Prix Moyen	Mouvements DEBIT	Mouvements CREDIT	SOLDE
Compte	**4551000100**			**C/C Jean-François MAINDIAUX**					
				Cumul antérieur					
AN		01/07/23	A-Nouveau	C/C Jean-François MAI				60 493,77 C	60 493,77
EX		01/07/23	44860000 COT TNS	CSG CRDS A PAYER				261,00 C	60 754,77
EX		01/07/23	48600000 COT TNS	CSG - CRDS			353,00	C	60 401,77
21		01/08/23	51210200 PERDU	CB23AUCHAN MISTR	N°0467523		15,00	C	60 386,77
21		08/01/24	51210200 CB23CENTRE LECL	CB23CENTRE LECLE	N°0467523		22,99	C	60 363,78
21		31/01/24	51210200 CB23POINT P 377	CB23POINT P 3770	3N°0467523		10,75	C	60 353,03
AC	A240406	08/04/24	62570000	PAUSE GOURMANDE E				13,50 C	60 366,53
21		21/06/24	51210200 VIR SEPA MAINDI	VIR SEPA MAINDIAUX			1 500,00	C	58 866,53
OD		30/06/24	62510000	IK 2023-2024				390,07 C	59 256,60
				Total mouvements			**1 901,74**	**61 158,34 C**	**59 256,60**
				Cumul à ce jour			**1 901,74**	**61 158,34 C**	**59 256,60**

Bon pour accord

Tous comptes confondus	**Total mouvements**	**1 901,74**	**61 158,34 C**	**59 256,60**

ECHÉANCIER PLURIANNUEL

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

TOTAL GÉNÉRAL DES ÉCHÉANCES							

RATIOS INDICATEURS

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Calcul	30/06/2024	30/06/2023

Rotation des stocks

(en jours)

Stocks fin d'exercice
Achats consommés / Nb jours de l'exercice

Ce ratio doit vous aider à définir la politique d'achat.
Il exprime un nombre de jour de vente théoriquement réalisables sans réapprovisionnement.

Crédit consenti aux clients ●

(en jours)

Clients et comptes rattachés *(*)*
X Nb jours de l'exercice
Ventes TTC

219 600,00 / 66 220,30 = **3,32** | ***20,97***

Ce ratio vous indique la durée moyenne du crédit accordé à vos clients.
Son évolution doit être suivie avec intérêt, eu égard à la charge de trésorerie que ce crédit peut représenter.

(*) Y compris les effets escomptés non échus.

Crédit accordé par les fournisseurs ●

(en jours)

Fournisseurs et comptes rattachés
X Nombre jours de l'exercice
Achats et autres charges externes TTC

1 627 440,96 / 36 475,04 = **44,62** | ***43,22***

Ce ratio indique le délai de paiement moyen accordé par vos fournisseurs. Ce délai constitue une ressource financière et allège donc les besoins de trésorerie.

RATIOS INDICATEURS

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Calcul	30/06/2024	30/06/2023
Taux d'endettement ●			
Emprunts et dettes / Ressources propres	59 256,60 / 183 143,04	**0,32**	***0,35***

Ce ratio vous permet de connaître la capacité d'endettement de votre entreprise

Solvabilité à court terme ●			
Créances + disponibilités + VMP / Dettes et pdts constatés d'avance à - 1 an	245 487,53 / 77 101,58	**3,18**	***2,94***

Ce ratio vous indique la capacité de votre entreprise à rembourser ses dettes à court terme avec ses ressources disponibles.

Autonomie financière ●			
Capitaux propres / Total passif	183 143,04 / 260 244,62	**0,70**	***0,68***

Ce ratio mesure l'indépendance financière de votre entreprise vis à vis des sources de financement extérieures.
Plus il est élevé, plus l'entreprise est indépendante de l'extérieure (banque, fournisseurs), sous réserve que l'endettement à court terme, analysé dans le ratio précédent « Solvabilité à court terme », ne soit pas excessif.

Annuités / Excedent Brut d'Exploitation		
Annuités / E.B.E.	/ -772,75	NS

Ce ratio permet de mesurer la part de l'EBE consacrée au remboursement des emprunts

Emprunts / Excedent Brut d'Exploitation		
Emprunts et dettes auprés des Etablissements de crédit / E.B.E.	/ -772,75	NS

Ce ratio permet d'exprimer le poids de la dette en nombre d'années d'EBE

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

N° 2065 - SD
2024
cerfa
N° 11084* 25
Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)

Exercice ouvert le	01/07/23	et clos le	30/06/24	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON IMB LE MOITESSIER AGROPARC 20 RUE LAWRENCE DURRELL 84140 AVIGNON	
SIRET 4 7 9 1 8 1 7 8 6 0 0 0 2 7	Mél : jf.maindiaux@abc-consultants.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Conseil RH et Formation — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal		Déficit			
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 *quindecies*)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies-0* A ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies* ☐
Reprise d'entreprise en difficulté, *art. 44 septies* ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* ☐
	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies* ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 *octies* A ☐
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies* ☐	Zone de développement prioritaire, art.44 *septdecies* ☐	Autres dispositifs ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W du CGI (cocher la case)*

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulairee n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / Adresse 0 — N°

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / Adresse — N°

4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays — Nom / Adresse — État de résidence — N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON ☐ — Si oui, indication du logiciel utilisé : ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
CERFRANCE Dauphiné Provence 450 rue Jean Dausset Immeuble Zepol BP 31568 84000 AVIGNON *Tél :* 0475781111	*Tél :*
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné : *N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné* ☐☐☐☐☐☐	Date : 09/09/24 Lieu : AVIGNON Qualité et nom du signataire : GERANT MAINDIAUX JEAN FRANCOIS Signature
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ *prestataire :*	

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis - SD
2024

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

Copyright Groupe ISA 2024 ISACOMPTA

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
MAINDIAUX JEAN FRANCOIS Quartier la Roque 84570 BLAUVAC Associé	380	2024	22 500					

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	6 224	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033 A-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 302 septies A du code général des impôts)
cerfa
N°15948*06

Désignation de l'entreprise	SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	IMB LE MOITESSIER AGROPARC 20 RUE LA 84140 AVIGNON	
SIRET	47918178600027	
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12	Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 30/06/2024 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010	13 000	012	13 000
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014	800	016 800	
	Immobilisations corporelles*	028	7 336	030 6 279	1 057
	Immobilisations financières* (1)	040	700	042	700
	Total I (5)	044	21 836	048 7 079	14 757
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	600	070	600
	Créances (2) — Autres* (3)	072	904	074	904
	Valeurs mobilières de placement	080	199 980	082 13 399	186 581
	Disponibilités	084	49 535	086	49 535
	Charges constatées d'avance*	092	7 868	094	7 868
	Total II	096	258 887	098 13 399	245 488
	Total général (I + II)	110	280 723	112 20 479	260 245

PASSIF		Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120 8 000
	Ecarts de réévaluation	124
	Réserve légale	126 800
	Réserves réglementées *	130
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants 131)	132
	Report à nouveau	134 163 708
	Résultat de l'exercice	136 10 635
	Subventions d'investissement	137
	Provisions réglementées	140
	Total I	142 183 143
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166 4 447
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 7 360)	172 11 398
	Comptes courants d'associés	173 59 257
	Autres dettes	175 2 000
	Produits constatés d'avance	174
	Total III	176 77 102
	Total général (I + II + III)	180 260 245

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACUMFIA

② **COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B-SD 2024**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 30/06/2024

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		
	Production vendue : biens	dont export et livraisons intracommunautaires	209	214		
	Production vendue : services *		215	218	64 850	
			217			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	3 044	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	67 894	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	32 209	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *	243	827)	244	3 977	
	Rémunérations du personnel*			250	27 815	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	1 622	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255	)	254	530	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	288	
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	93			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	66 441	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	1 453	
Produits financiers (III)	280	22 582		**Charges financières (V)**	294	13 399
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI) : dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	
Charges exceptionnelles (VI) : dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)					310	10 635

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 : 312 — 10 635 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316	
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318	
	Provisions non déductibles*						322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles *(44 sexies)*	986		ZFU -TE *(44. octies A)*	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté *(44 septies)*	981		JEI *(44. sexies A)*	989			
	ZRD *(44 terdecies)*	127		ZRR *(44. quindecies)*	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser *(44 duodecies)*	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG *(44 quaterdecies)*	345						
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers : Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	
	Dont divers : Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
	Dont divers : Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643			
	Dont divers : Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645			
	Dont divers : Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647			
	Dont divers : Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648			
	Dont divers : Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641			
	Dont divers : Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990			
	Dont divers : Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	10 635	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables : * 196 466 dont imputés sur le résultat :							360 — 10 635
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	0	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400 : 13 000	402 :	404 :	406 : 13 000	
	Autres	410 : 800	412 :	414 :	416 : 800	
Immobilisations corporelles	Terrains	420 :	422 :	424 :	426 :	
	Constructions	430 :	432 :	434 :	436 :	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 :	442 :	444 :	446 :	
	Installations générales agencements., aménagements divers	450 :	452 :	454 :	456 :	
	Matériel de transport	460 : 1 749	462 :	464 :	466 : 1 749	
	Autres immobilisations corporelles	470 : 5 587	472 :	474 :	476 : 5 587	
Immobilisations financières		480 : 959	482 :	484 : 259	486 : 700	
TOTAL		490 : 22 095	492 :	494 : 259	496 : 21 836	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495 :	497 :	498 :	499 :
Autres immobilisations incorporelles		500 : 800	502 :	504 :	506 : 800
Immobilisations corporelles	Terrains	510 :	512 :	514 :	516 :
	Constructions	520 :	522 :	524 :	526 :
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530 :	532 :	534 :	536 :
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540 :	542 :	544 :	546 :
	Matériel de transport	550 : 477	552 : 350	554 :	556 : 827
	Autres immobilisations corporelles	560 : 5 271	562 : 181	564 :	566 : 5 452
TOTAL		570 : 6 549	572 : 530	574 :	576 : 7 079

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR

(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé : 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 :	580 :	582 :	584 :	586 :	581 :	587 :	589 :
Plus-values taxables à 19 % (1)	579 :		Régularisations	590 :	583 :	594 :	595 :	
TOTAL				596 :	585 :	597 :	599 :	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Néant ☐*

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	sur comptes clients	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	22 582	662	13 399	664	22 582	666	13 399	
TOTAL		680	22 582	682	13 399	684	22 582	686	13 399	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	196 466
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés				983	10 635
Déficits reportables				984	185 831
Déficits de l'exercice				860	
Total des déficits restant à reporter				870	185 831

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	1 393	380	1 393
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	1 370
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	4 266
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

5 **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFiP N° 2033-E-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON			Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01/07/2023 et clos le : 30/06/2024		Durée en nombre de mois	12
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376		1
Dont apprentis	657		
Dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	310		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	137		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des fomrulaires nos 1329-AC et 1329-DEF	117		

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	/ /	016	/ /	
Date de cessation		/ /		/ /	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

** Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD , au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n ° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés" .*

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N° 2033-F-SD 2024

1/1 (1)

N° de dépôt

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 30/06/2024 SIREN 479181786

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

ADRESSE (voie) IMB LE MOITESSIER AGROPARC 20 RUE LAWRENCE DURRELL

CODE POSTAL 84140 VILLE AVIGNON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MAINDIAUX Prénom(s) JEAN FRANCOIS

Nom marital % de détention 95,0000 Nb de parts ou actions 380,00

Naissance : Date 13/08/1961 N° Département 99 Commune leuven Pays Belgique

Adresse : N° Voie Quartier la Roque

Code Postal 84570 Commune BLAUVAC Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

DGFiP N° 2033-G-SD 2024

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CGI)

(7) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

[X] Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/06/2024

SIREN 479181786

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

ADRESSE (voie) IMB LE MOITESSIER AGROPARC 20 RUE LAWRENCE DURRELL

CODE POSTAL 84140 VILLE AVIGNON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACUMP1A

Désignation de l'entreprise SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON
Numéro de siret 47918178600027

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Désignations	Montant
FNP CERFRANCE	2 461
VERTICALE ASSERTIONS	104
COT TNS COT TNS A PAYER	1 989
COT TNS COTIS FISC A PAYER	989
CFE 2024 - AGROPARC CONTRIB. ECO TERRIT. (CET)	467
Total des charges à payer	**6 011**

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON
Numéro de siret 47918178600027

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
COT TNS CCA COT TNS			7 868		
Total des charges constatées d'avance			**7 868**		

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON
Numéro de siret 47918178600027

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON
Numéro de siret 47918178600027

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	47918178600027	7022Z
SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON IMB LE MOITESSIER AGROPARC 20 RUE LAWRENCE DURRELL 84140 AVIGNON	**Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)**	

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % de participation détenu dans la société mentionnée colonne (a)

Copyright Groupe ISA 2024 ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON
Numéro de siret 47918178600027

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUES, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération (1)	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

(1) cession, souscription au capital, annulation, rachat

Copyright Groupe ISA 2024 ISACOMPTA

DOSSIER COMPTABLE

840826 - SARL ABC CONSULTANTS AVIGNON

Du 01/07/2023 au 30/06/2024

Association de Gestion et de Comptabilité
30 rue Frédéric Chopin - 26000 VALENCE
Tél. 04 75 78 11 11

CONSEIL & EXPERTISE COMPTABLE